



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/centre-val-de-loire/droit-social-rh/attractivite-des-metiers-du-secteur-rapport-igas-et-accompagnement-de-luriopss>

Attractivité des métiers du secteur - rapport IGAS et accompagnement de l'URIOPSS Centre

📅 Publié le 12 février 2026

👤 De Uriopss Centre

DROIT SOCIAL - RH

ARTICLE

INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



L'Inspection

générale des affaires sociales (IGAS) publie trois

rapports complémentaires sur l'attractivité des métiers du sanitaire, du social et du médico-social

(hors professions médicales). Ces métiers sont essentiels pour accompagner les personnes vulnérables, mais ils souffrent aujourd'hui de fortes difficultés de recrutement, en raison

notamment d'une pénurie de professionnels et du vieillissement de la population.

Ce rapport étudie :

- Les tensions de recrutement
- L'état des lieux des données

RH

- La qualité de vie au travail et risques professionnels

Ainsi, ce rapport

offre aux associations une lecture claire des difficultés actuelles dans les métiers qu'elle mobilise, ainsi que des constats objectivés sur le marché du travail, la formation et les conditions de travail.

Le rapport apporte

également des orientations et pistes d'action pour influencer les politiques publiques ou améliorer ses propres pratiques RH.

Pour plus

d'informations sur le rapport, voici une fiche synthétique :

Lien

en cliquant ici

A ce sujet,

L'URIOPSS Centre vous propose de vous accompagner dans le cadre de la convention attractivité des métiers santé sécurité au travail sur diverses thématiques à travers plusieurs actions :

- Organisation du travail
- GEPP
- La QVCT
- La mise en place d'actions

effectives en lien avec les actions identifiées sur votre PAPRIAC, plan d'actions QVCT, DUERP comme l'accompagnement sur l'ergonomie de poste de travail, l'accompagnement des managers sur comment manager les RPS ou

encore sur la mise en place d'une politique de prévention des RPS...

- Des groupes de travail

Responsables des ressources humaines afin d'avoir un espace propice entre pairs à des échanges sur les bonnes pratiques avec l'animation d'un préventeur sur les questions qui vous intéressent (RPS, santé mentale, Analyse des accidents du travail, prévention et astreintes, santé mentale...)

-

Pour plus

d'informations, vous pouvez prendre contact directement à l'adresse mail suivante : c.dumoulin@uriopss-centre.fr

Prochain RDV du groupe Responsable des ressources humaines le 5 mars 2026, avec l'intervention de la CARSAT sur la thématique : "Accident du travail : prévenir et agir"*

*Groupe de travail

destiné uniquement aux adhérents de l'URIOPSS Centre.

Lien

d'inscription en cliquant ici

Note d'information

Portée géographique : Centre

Numéro de fiche

114.17 Ko